

■ **Antlia SA**, à 1028 Préverenges, chemin Neuf 21 B, c/o Nikolaos Stergiopoulos, CH-550-1056261-2. Nouvelle société anonyme. Statuts: 21 novembre 2008 et 9 décembre 2008. But: le développement, la production et la commercialisation de tous dispositifs implantables destinés au monitoring de signaux physiologiques ou à l'administration de médicaments, de composants thérapeutiques ou d'autres substances dans le domaine animal (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 21 novembre 2008. Pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier écrit, téléfax ou courrier électronique aux actionnaires inscrits dans le registre des actions. Administration: Stergiopoulos Nikolaos, de Grèce, à Préverenges, avec signature individuelle. Organe de révision: Locatelli et Fritsch S.A. (CH-550-0077420-6), à Nyon.

Registre journalier no 15828 du 12.12.2008
(04788682 / CH-550.1.056.261-2)